ASSOCIATION AGRÉÉE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
CARMAUX



Gaby ARCÉ, président sortant de l'AAPPMA de Carmaux, convoque les adhérent.e.s de l'association à son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE le Samedi 07 novembre 2026 à 20h à la Pisciculture de Carmaux-Trévien, 2433 Route du Barrage, 81190 TRÉVIEN.

Cette AG renouvèlera son conseil d'administration, et par conséquent votre représentation à la Fédération, pour une durée de cinq ans. Les candidatures au CA doivent nous parvenir (https://aappma-carmaux.fr/contact) avant le 1er novembre. Les candidate.e.s doivent être adhérents.e. en 2025 et 2026. Les votant.e.s doivent être adhérent.e.s en 2026.

L'AAPPMA de Carmaux a la particularité de gérer la pisciculture de Trévien. C'est grâce à votre pisciculture - et à l'engagement quotidien des membres bénévoles qui l'entretiennent - que vos rivières sont empoissonnées.

Dans un contexte climatique, règlementaire et financier de plus en plus difficile, la protection et la défense de vos milieux aquatiques, de votre loisir pêche et de votre pisciculture garante des empoissonnements, dépendent plus que jamais de votre engagement actif et constructif dans l'AAPPMA de Carmaux au coté de la Fédération.

En savoir plus sur notre site internet et sur Facebook : **https://aappma-carmaux.fr**

ASSOCIATION AGRÉÉE DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
CARMAUX